

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 15 (1886) |
| Heft: | 8 |
| Rubrik: | Chronique scolaire |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les multiples et les sous-multiples et par de nombreuses questions bien posées, il l'amène à trouver la valeur d'un ou de plusieurs multiples quelconques exprimée en sous-multiples. Nul doute qu'après avoir résolu les 508 problèmes de cette série, l'élève ne connaisse à fond tout le mécanisme du système métrique et ne comprenne parfaitement comment les différentes mesures dérivent du mètre, base du système.

534 problèmes forment la troisième série qui commence par l'étude des fractions ordinaires. Quelques questions générales servent d'abord à donner à l'élève l'idée de la fraction ; l'auteur y arrive facilement au moyen de petits problèmes où le résultat d'une opération est toujours une fraction proprement dite ou un nombre fractionnaire. Dans cette série, un chapitre est consacré à la réduction des fractions ordinaires en décimales et réciproquement. L'étude des nombres complexes fait aussi l'objet d'un chapitre spécial.

L'élève est maintenant assez familiarisé avec le calcul pour aborder avec succès l'étude de la règle de trois et des opérations nombreuses où elle a son application. C'est la méthode de réduction à l'unité qu'emploie l'auteur pour ce genre d'exercices.

La règle d'intérêt est étudiée sous toutes ses faces ; dans des problèmes nombreux, l'élève n'a pas seulement à chercher le bénéfice réalisé sur une somme prêtée, mais encore le capital à placer, le taux à exiger et le temps pendant lequel une somme doit rester chez l'emprunteur pour produire un intérêt donné.

Cette série se termine par des questions concernant l'escompte en dedans et en dehors, l'échéance commune, les partages proportionnels, les moyennes, les mélanges et les alliages, et enfin par divers exercices d'arithmétique commerciale.

Comme on le voit, les trois séries de M. Gilléron embrassent toutes les questions de l'arithmétique élémentaire. Ce qui en constitue le principal mérite, c'est le grand choix de problèmes que l'on trouve pour chaque exercice, problèmes clairs, concis et empruntés pour la plupart aux questions agricoles ou économiques.

Nous recommandons vivement ce recueil aux instituteurs; ils y trouveront d'abord de nombreuses données pour le calcul écrit et ils pourront se servir avantageusement des deux premières séries pour l'étude du calcul mental.

L. G.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Les experts appelés à fonctionner cet automne se sont réunis le 28 et le 31 juillet à Soleure, afin de déterminer un mode uniforme de procéder aux examens fédéraux. Ainsi se trouve réalisé l'un des postulats présentés au Conseil national par M. Théraulaz.

Ils se sont surtout occupés d'établir le plus d'uniformité possible dans les examens des recrues. C'est ainsi que les différentes branches du programme ont été successivement appro-

fondies. Comme toujours et comme partout, les connaissances relatives à la patrie, — géographie, histoire et instruction civique, — ont fourni le thème de longues et sérieuses discussions. La proposition qui consistait à faire subir un examen écrit sur les branches précitées, a rencontré de nombreux adversaires et, en définitive, a été rejetée, du moins pour cette année.

La difficulté de rédiger des questions uniformes pour toute la Suisse, où les institutions cantonales diffèrent essentiellement entre elles, a été un des principaux arguments invoqués par les partisans du *statu quo*, c'est-à-dire par ceux qui désiraient le maintien de l'examen oral.

V A R I É T É

Rêveries

Si jamais la fortune devait me combler de ses dons, je choisirais pour fixer mon séjour un gracieux pli de terrain, vallon charmant baigné par un ruisseau au murmure intermittent, semant sur son passage les douces harmonies, la fraîcheur et la fécondité, ici cascadant sur les cailloux polis, là épandant au large ses flots purs, plus loin roulant paisiblement ses ondes cristallines sur un lit de sable diapré. Ma maison aux blanches murailles, à l'aspect simple, aux abords modestes, aux volets gris, à la toiture rouge comme le carmin, comprendrait un petit salon où j'accueillerais les amis qui viendraient partager un instant les délices de ma solitude, un cabinet de travail avec ma bibliothèque aux nombreux rayons, et ma table recouverte d'un tapis vert, sillonné de raies noires, descendant en festons réguliers et disparaissant lui-même à demi sous un monceau de livres; la chambre que j'appellerais avec orgueil et prétention *mon réfectoire*, serait voisine de celle où je passerai dans le silence, la quiétude et le repos, les heures vouées au sommeil; une élégante cuisine complèterait cette partie de ma demeure. J'interdirais au luxe l'entrée de ma maison; les meubles indispensables seuls y seraient admis. Le crucifix occuperait la place d'honneur dans chacune de mes chambres; une image de la Reine du Ciel, un tableau de saint, une toile représentant quelque riant paysage, une photographie perpétuant les traits d'une personne absente ou le souvenir d'un ami parti pour le lointain voyage de l'éternité décoreraient les murs de mes appartements; quelques fleurs, garanties des atteintes cruelles de l'austère aquilon, étaleraient aux jours de froidure et de neige leurs corolles épanouies et me feraient oublier les tristesses de l'hiver dans la perspective des joies que nous réserve le retour prochain